

The logo for 'la cgt' is positioned in the top left corner. 'la' is written in a black, cursive script, while 'cgt' is in a bold, red, sans-serif font.

Culture
SGPA

Janvier 2012

ACTION SYNDICALE

Journal du Syndicat Général des Personnels du Service Public de l'Archéologie
www.cgt-culture.fr

Edito

INRAP 2002-2012 : Mieux que résister !

Ce premier février 2012 l'INRAP aura 10 ans. Fruit d'une mobilisation originale et exemplaire associant l'ensemble de la communauté archéologique et les organisations syndicales, la création de l'Institut s'est faite à contre courant de l'idéologie libérale dominante, un OVNI à l'échelle européenne...

Etre archéologue c'est non seulement mettre en exergue le passé, mais c'est aussi, et surtout, permettre à tout citoyen de se construire. Et dans sa construction l'archéologie préventive a été plus qu'exemplaire et c'est cette exemplarité qui a dérangé, et qui dérange encore, principalement ceux qui veulent assouvir les peuples par l'ignorance pour mieux les dominer.

Oui cette lutte s'est inscrite dans ces grandes batailles civilisatrices, ces batailles qui permettent aux peuples d'avoir accès au savoir, à la connaissance de son histoire... de ses histoires... de celles des autres.

Nous avons été nombreux à penser que la création de cet Institut mettrait un terme victorieux à ce combat. Avons-nous fait preuve de naïveté ? Non, c'était probablement parce que nous n'avions pas mesuré à l'époque l'importance de cet enjeu pour notre société.

Notre combat est et restera un combat de tous les jours !

Preuve en sont les attaques que nous avons subies depuis. Mise en concurrence des fouilles, financement inadapté, précarité avec notamment le CDA, volonté de désorganiser, organisation territoriale inadéquate... de sa naissance à ses dix ans l'INRAP a pour le moins connu une enfance en partie placée sous le signe de la maltraitance. Mais face à ces attaques, la réponse des personnels et de tous ceux qui sont attachés aux principes fondamentaux posés par la loi de 2001 et notamment au caractère de service public des missions qui permettent la sauvegarde du patrimoine archéologique par la fouille et son étude, a été encore une fois des plus exemplaires. En témoignent l'évolution des effectifs, l'amélioration des carrières et malgré tout la meilleure prise en compte de la détection des sites, mais aussi la part croissante de nos concitoyens qui estiment nécessaire et impératif notre travail.

Nous avons fait mieux que résister !

Si l'Institut a survécu, s'il est capable contre vents et marées de faire de l'archéologie aujourd'hui c'est principalement grâce à la mobilisation de ses personnels et de tous celles et ceux qui le portent. A tous ceux-là, nous souhaitons, en ce mois de janvier, le meilleur pour l'année 2012, tant d'un point de vue personnel que pour ce que nous construirons ensemble.

Actualité **Réforme de la RAP :** **Une partie de bonneteau !**

La première étape de la réforme de la redevance d'archéologie préventive (RAP) s'est achevée par la publication au journal officiel de la République Française, le 29 décembre dernier, de la quatrième loi de finances rectificative pour 2011. Le premier enseignement à retenir de ce passage devant les assemblées est la difficulté avec laquelle le gouvernement a fait face à l'hostilité des députés de sa majorité. Excès de confiance ou manque de préparation... quoiqu'il en soit, le compte n'y est pas !

123 M€ avait arbitré Matignon !

► Le gouvernement, après avoir fait le constat peu difficile que le rendement de la RAP version 2003, ne permettait pas de faire face aux besoins avait diligenté une enquête de l'Inspection Générale des Finances (IGF) pour définir le montant nécessaire au bon fonctionnement du dispositif actuellement en vigueur, celui issu de la loi de 2003.

► Suite à la remise de ce rapport, Matignon a arbitré à 123 M€ par an le rendement nécessaire pour alimenter le Fonds National d'Archéologie Préventive (FNAP) et financer les opérations de diagnostics, la recherche et la valorisation. Le projet de réforme présenté aux assemblées était donc calibré sur ce montant.

La fleur au fusil... et pan ! On passe à 105 M€ d'euros...

► Donc tout s'annonçait au mieux... Fort de l'arbitrage de Matignon, le ministère de la Culture allait enfin, après 8 ans de crise et de subventionnements récurrents, consolider une bonne fois pour toute le financement de l'archéologie préventive et par delà la loi de 2003... Et bien non ! C'était sans compter sur l'hostilité des députés de la majorité présidentielle envers l'archéologie préventive. Par le biais d'un amendement de la commission des finances (amendement Carrez), ces derniers ont tout simplement proposé de supprimer l'article 22 instituant la réforme de la RAP. Le bras de fer était engagé et pour sauver sa réforme, le gouvernement a dû lâcher du lest et donc des millions...

► L'amendement de compromis prévoyant l'exonération des constructions de maisons individuelles réalisées pour elle-même par une personne physique voté lors de cette première lecture a ramené le produit de la redevance de 123 à 105 M€... selon la ministre du budget. C'est ce projet de loi ainsi modifié qui a été soumis au sénat.

Janvier 2012

... puis à 115 M€ !

► Le 15 décembre 2011, le sénat examinait à son tour le projet de la quatrième loi de finances rectificative pour 2011. Les sénateurs de gauche proposaient par le biais de 2 amendements similaires déposés l'un au nom de la commission des finances et l'autre au nom de la commission culture de remonter le rendu de la RAP à 115 M€. Ces amendements prévoyaient d'une part de revenir sur l'exonération votée à l'assemblée nationale car « *cette exonération entraînerait une diminution excessive des recettes de la redevance d'archéologie préventive, qui ne remédierait pas, si on la laissait en l'état, aux difficultés structurelles de financement de cette activité.* » (N. Bricq ; compte-rendu intégral des débats de la séance du 15/12/11) et d'autre part de maintenir l'exonération actuelle sur l'ensemble du logement social alors que le projet prévoyait de la réduire au seul logement très social. Ces 2 amendements quoique plus en adéquation avec le projet initialement présenté par le gouvernement reçurent par celui-là même, en séance, un avis embarrassé mais défavorable. Solidarité partisane quand tu nous tiens... et bel exemple de l'intérêt général vs intérêts particuliers !

► C'est néanmoins un projet intégrant ces amendements et donc une RAP à 115 M€ qui fut voté par le Sénat.

► Les débats au Sénat ont révélé que pour la majorité sénatoriale de gauche, l'exonération votée par les députés UMP entraînerait non pas une baisse de 18 mais de 37 M€ (soit une RAP à 85 M€) ...

... ou à 85 M€ ?

Commission mixte paritaire

La commission mixte paritaire (députés et sénateurs) s'est donc penchée sur les points de désaccord de ce PLFR. Aucun

accord entre les 2 assemblées n'ayant été trouvé, c'est le projet de loi issu de l'Assemblée nationale qui a été adopté définitivement le 21 décembre, avec une RAP à 105 M€ d'après la majorité présidentielle et à 85 M€ selon l'opposition...

► Quoiqu'il en soit, l'engagement de Matignon porte sur 123 M€ puisque c'est ce qu'il a jugé nécessaire de dégager pour le financement de l'archéologie préventive !

Le SGPA CGT-Culture saura rappeler au gouvernement ses engagements !

Une réforme atrophiée... et des contre-parties toujours aussi fortes pour l'Inrap !

► Comme l'indiquait Le Journal des Arts dans son n°360 (du 6 au 19 janvier 2012) dans un article intitulé « L'archéologie au rabais », « *la réforme de la redevance d'archéologie préventive a fini par passer dans une version atrophiée* ».

► Mais l'atrophie porte sur le rendu de la RAP et non sur les mesures qui l'accompagnent (cf. AS d'octobre et de novembre 2011). C'est ainsi que les agents de l'Inrap, en guise de vœux pour la nouvelle année, ont eu le plaisir de recevoir le contrat de performance fraîchement signé entre l'Inrap et l'État pour les années 2011 à 2013. Chacun appréciera dans la lettre d'accompagnement signée par le président que « *...l'institut doit demeurer une référence en matière scientifique et technique tout en poursuivant la modernisation de son fonctionnement dans tous les domaines (scientifique, opérationnel, culturel, ressources humaines, financier, systèmes d'information...) et en améliorant sa capacité à maîtriser ses dépenses et à optimiser l'allocation des moyens mis à sa disposition* ».

► Cette dernière partie est d'ailleurs déjà en application depuis quelques temps et se traduit encore plus clairement dans le budget diagnostic de l'Institut pour 2012 ! (lire ci-contre...)

Un budget diagnostic has-been !

Inrap

Tout comme 2010, qui avait connu une baisse proche de 7 % par rapport à 2009, correspondant à 5 800 journées/homme en moins, les moyens alloués aux diagnostics en 2012 seront contraints dans une enveloppe de 77 200 jours/homme pour un objectif de 11 450ha à sonder. Ce qui correspond, grosso modo, pour les moyens alloués, au niveau de 2006...

Quant à la situation dans les services de l'État, elle se détériore d'année en année avec de nombreuses suppressions d'emplois qui pourraient remettre en question jusqu'au fondement même le principe de la protection des vestiges archéologiques, si nous n'y prenons pas garde !

AXES	BP 2012	BP DM 2	BP 2011	DM2	DM1	BP 2010	DM3 2009	DM1 2009	BP 2009	CF 2008	CF 2007	CF 2006
diagnostics 2003	77 200	77 182	77 200	82 800	82 800	82 800	87 500	87 500	62 800	75 126	75 643	77 938
diagnostics 2003 sous marins	900											
diagnostics 2001	500	464	260	200	200	200	500	500	500			

Sources : conseils d'administration Inrap

Diagnostiques en région : sacrée performance !!

Diagnostiques grands travaux

► En 2011, les moyens alloués aux grands travaux représentaient 25 % de l'allocation totale, ils sont réduits à 16 % en 2012, soient 12 500 jours-homme, laissant ainsi une marge de manœuvre en région plus importante mais néanmoins totalement insuffisante au regard des besoins régionaux.

► Le nombre d'hectares à diagnostiquer serait de 3 030 mais les aléas sont tels dans ce secteur de l'activité que la priorité que lui donne la direction générale, par rapport aux multiples aménageurs en région, laisse perplexe quant à la stratégie et la pertinence. Il serait certainement plus utile que l'État organise le travail de manière plus efficace, notamment la mise à disposition des terrains.

► C'est aussi la fin annoncée des grands travaux entrepris dans le cadre du plan de relance en 2009.

► 84 % des moyens sont alloués aux activités courantes de diagnostic. Ces moyens sont en augmentation dans la plupart des directions à l'exception des directions Grand Ouest et Grand Sud Ouest.

► Néanmoins, il sont en deçà dans toutes les directions à ceux alloués à l'Institut en 2006, rien que cela ! Le tableau ci-dessus en atteste de manière criante. Sacrée performance !!

► La direction générale escompte des gains de productivité de 0,2 j/h à l'hectare en 2012 (7 j/h hectare en 2011) pour compenser le manque de moyens, ce qui est intenable en matière de conditions de travail et de qualité du service rendu d'un point de vue scientifique.

► C'est bien d'un financement plus conséquent dont a besoin la détection en archéologie préventive. Sur cette question, la CGT portera une attention toute particulière sur les travaux qui seront entrepris par le ministère sur l'élaboration des barèmes qui seront mis en place dans le cadre de la réforme du financement de la RAP en 2013.

Diagnostiques dans l'eau

► C'est la nouveauté de l'année 2012 à l'Inrap, qui met en place des moyens pour réaliser des investigations en milieux aquatiques et subaquatiques à hauteur de 900 journées/homme.

► Là encore, le ministère doit œuvrer à des solutions fiscales car la situation n'avance guère et les moyens alloués pourraient être implicitement pris sur ceux dévolus aux opérations terrestres.

Une doctrine techno qui ignore les réalités des missions et du terrain.

► La logique mise en place par la direction générale repose sur l'augmentation des gains de productivité pour compenser la très grande contrainte sur les diagnostics. C'est le moyen trouvé pour pressurer ainsi l'activité de diagnostic afin d'obliger les directions interrégionales à réaliser des gains de productivité dont les personnels feront les frais.

► Dans le même ordre d'idée, c'est aussi le moyen le plus direct pour faire baisser le taux de prescriptions de diagnostics afin d'imposer une régulation de ces dernières au mépris des politiques patrimoniales et scientifiques développées par les services. À cela s'ajoutent les suppressions de personnels qui sont réalisées dans les DRAC, de quoi s'opposer aux politiques développées par le ministère !



Janvier 2012

Le Droit des agents

Près de 1000 archéologues ont participé aux élections des membres du Conseil scientifique de l'Inrap

Le dépouillement des élections au Conseil scientifique de l'Inrap a eu lieu le Jeudi 5 janvier 2012. Près de 1000 archéologues de l'Inrap, des établissements de recherche, de l'enseignement supérieur et des collectivités territoriales, ont choisi de participer à ce scrutin, montrant ainsi qu'ils étaient attachés au mode électif de ce Conseil et ce malgré un calendrier peu favorable à la participation, car à cheval sur les fêtes de fin d'année. Il faut dire que la mise en place de ces élections s'est faite un peu à marche forcée...

A l'Inrap, le taux de participation a atteint, tous collèges confondus, 42% soit le même taux qu'en 2007. Toutefois, la CGT s'interroge sur la qualité du service rendu par le prestataire chargé de collecter le retour des enveloppes T. En effet, certains agents qui ont participé au dépouillement ont été surpris de voir que leur enveloppe n'était pas arrivée, alors qu'elle avait parfois été postée près d'un mois auparavant.

Par collège, la participation est assez inégale avec respectivement 31,3 et 33,5% pour les collèges A et B (cat. 1 et 2 ; cat. 3) et 56,2% pour le collège C (cat. 4 et 5). Dans ce dernier collège, l'augmentation du nombre d'électeurs suite au repyramidage et la forte participation, a fait qu'il fallait quasiment le triple de voix par rapport à l'élection de 2007 pour être élu (36 voix pour le dernier binôme élu en 2007 contre 90 en 2012) et cela malgré un nombre de liste important (12 en 2012).

Pour les collèges extérieurs, le taux de participation a été de 80%. Ce taux n'est absolument pas parlant puisque contrairement aux collèges internes, l'inscription sur les listes électorales n'est pas

automatique et pas forcément très simple. Il serait nécessaire d'améliorer le système actuel de publicité et de constitution des listes électorales de ces collèges. Une réflexion devrait s'imposer bien en amont de l'échéance !

Les élections au Conseil scientifique de cette année montrent encore une fois que les agents de l'Inrap, comme de nombreux archéologues des différentes institutions, sont attachés à l'expression de la démocratie. Le Conseil scientifique de l'Inrap reste un des seuls dans la sphère publique à avoir une majorité de membres élus.

Dans le domaine de l'archéologie, d'autres commissions ou comités gagneraient à favoriser ce mode de désignation. Cela éviterait probablement de minimiser le rôle des femmes dans la recherche archéologique (20% dans les CIRA et 22% au CNRA contre 43% au CS de l'Inrap !!) et serait un gage d'une meilleure expression de l'ensemble de la communauté archéologique.

En bref

Repyramidage : ultime étape !

La dernière étape du processus de requalification, avenant au contrat de travail + l'intégration paie, est enfin lancée. Les agents requalifiés en catégorie 3 ont commencé à recevoir le courrier leur notifiant leur échelon et le solde des sommes dues par l'Inrap (ou plus exceptionnellement par l'agent) et l'avenant à leur contrat de travail qu'ils ont trois mois pour renvoyer. L'envoi des courriers se fait au fur et à mesure des éditions des avenants et du calcul du solde des sommes dues et entraînera forcément des décalages importants entre les premiers et les derniers envois. Actuellement, les services de la DRH sont en capacité de traiter environ une centaine de dossiers par mois. Le SGPA va demander à la direction de l'Inrap de communiquer des dates butoirs auxquelles vous pourrez vous référer au cas où vous n'auriez rien reçu.

Attention la somme notifiée est en « brut », il faut enlever environ 20% pour savoir ce qui va tomber « in the pocket ». Pour ceux dont le solde serait négatif, lié notamment à des versements de primes, vous trouverez un modèle de lettre type de demande de remise gracieuse auprès du DG en cliquant sur le lien suivant :

http://www.cgt-culture.fr/IMG/pdf/2011_10_05_communique_CGT_repyramidage.pdf

Les règles de la comptabilité publique imposent cette démarche individuelle et nous vous conseillons d'envoyer votre demande en recommandé avec accusé de réception !

Requalification en catégorie 5 :

Pour les agents qui n'ont pas été requalifiés en catégorie 5, nous vous rappelons que vous avez 2 mois pour faire votre demande de recours gracieux auprès du directeur général à réception du courrier postal que vous avez ou allez recevoir.

Dernière minute Négociation sur la résorption de la précarité à l'Inrap

Suite à une relance du SGPA, le cabinet du ministre vient de nous faire savoir qu'une date pour la tenue d'une première réunion va nous être communiquée rapidement par la direction générale du patrimoine... à suivre !

Bulletin d'adhésion au SGPA CGT

Janvier 2012

Nom : Prénom :

Adresse : Région :

Tel : Email : INRAP SRA Autre :

A retourner à CGT-Culture, 12, rue de Louvois, 75002 PARIS - email : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

Tel : 01 40 15 51 86 - Fax : 01 40 15 51 77 - internet : <http://www.cgt-culture.fr> 4